



Prévessin-Moëns  
*Cosmopolite, dynamique & verte*

## ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

17 février 2022

AUX ÉTOILES ! CIRQUE HIRSUTE  
ESPLANADE DU LAC - DIVONNE-LES-BAINS

SAISON CULTURELLE 2021 - 2022

12/03

Enfants dès 5ans  
Durée 50 min  
Sur inscription

pour

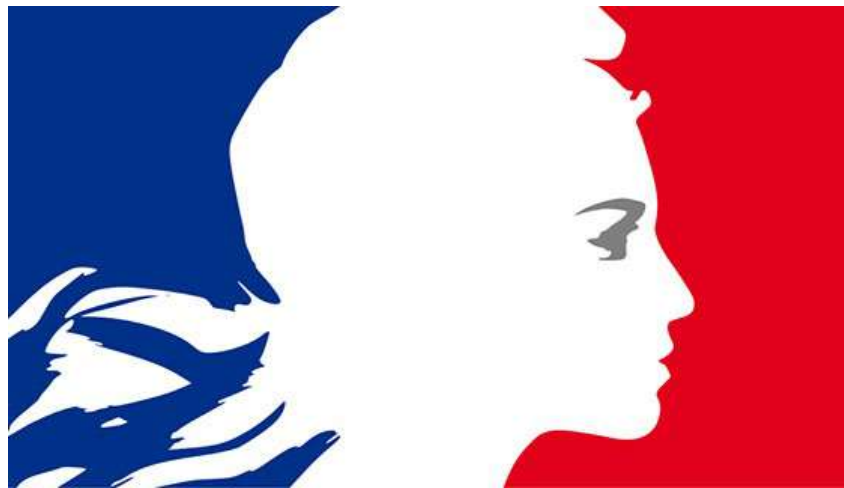
L'ART

Programme complet disponible sur [www.prevessin-moens.fr](http://www.prevessin-moens.fr) ou à l'accueil de la mairie

### CAR POUR L'ART

Prêts à décoller ? Après le succès des Butors lors du week-end « Ah les beaux jours ! », le Cirque Hirsute est de retour pour nous faire rêver avec son nouveau spectacle Aux Étoiles !, une fiction drôle et onirique au parfum futuriste et cosmique.

- Samedi 12 mars à 19h30 à l'Esplanade du Lac à Divonne-les-bains
- Spectacle pour enfant dès 5ans
- Rendez-vous à l'arrêt de bus devant le cimetière à 18h30. Départ à 18h45.
- Retour vers 21h.
- Ouverture des inscriptions lundi 21 février en mairie
- Tarif enfant : 8€ / gratuit pour un adulte accompagnant



## PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le **mardi 22 février à 18h30** en Salle du Conseil de la Mairie, dans le respect des gestes barrières.

Retrouvez l'ordre du jour : <http://www.prevessin-moens.fr/le-conseil-municipal>

Pour suivre en direct cette séance, connectez-vous sur la chaîne youtube "Mairie Prévessin-Moëns" :  
[https://www.youtube.com/channel/UC8qsIN\\_YeBlocJVLjAyEVVA](https://www.youtube.com/channel/UC8qsIN_YeBlocJVLjAyEVVA)



## MAISON DES FAMILLES

Méditation pleine conscience

Cycle de 8 ateliers (7, 14, 21 et 28/03, 4/04, 9, 16 et 23/05)

Ce programme est ouvert à toute personne souhaitant découvrir la méditation pleine conscience, améliorer son attention à soi et aux autres, ne pas se laisser envahir par le flot du quotidien, prendre le temps d'une pause, partager ses découvertes avec d'autres.

Ateliers à destination des adultes. Apporter tapis, coussin ou tabouret de méditation  
De 18h30 à 20h15. Gratuit. Nombre de places limité.

Le cycle d'ateliers demande une régularité et un investissement personnel en dehors des séances.

Ateliers animés par le Docteur Claire GAUDE, médecin retraitée, formée Zindel V. Segal docteur en psychologie à Toronto et par son équipe de Genève. Participation obligatoire aux 8 ateliers

Prérequis : Participation à la journée d'information du 28/02 à 18h 30. Inscription obligatoire à [maisondesfamilles@prevessin-moens.fr](mailto:maisondesfamilles@prevessin-moens.fr)

-----  
**La maison des familles sera fermée du 19 au 26 février. Nous vous souhaitons de belles vacances !**



## **COVID-19 POINT DE SITUATION**

### **Pass vaccinal**

**Depuis le 15 février 2022**, les règles relatives au « pass vaccinal » ont évolué pour les personnes âgées de plus de 18 ans et 1 mois : la dose de rappel doit être réalisée dès trois mois après la fin de son schéma vaccinal initial et dans un délai de quatre mois maximum.

### **Allègements des mesures sanitaires**

- Le masque ne sera plus obligatoire dans les lieux clos soumis au « pass vaccinal » à partir du 28 février.
- Les concerts debout ont repris depuis le 16 février dans le respect du protocole sanitaire.
- Dans les cafés et les bars, la consommation debout est de nouveau autorisée depuis le 16 février.
- Les discothèques, fermées depuis le 10 décembre, sont ouvertes dans le respect du protocole sanitaire depuis le 16 février.

### **Déplacements**

**Depuis le 12 février 2022**, les règles suivantes s'appliquent aux frontières :

- Pour les voyageurs vaccinés au sens de la réglementation européenne, plus aucun test ne sera exigé au départ. La preuve d'un schéma vaccinal complet redevient suffisante pour arriver en France, quel que soit le pays de provenance, comme c'était le cas avant la diffusion du variant Omicron.
- Pour les voyageurs non vaccinés, l'obligation de présenter un test négatif pour se rendre en France demeure, mais les mesures à l'arrivée (test, isolement) sont levées lorsqu'ils viennent de pays de la liste « verte », caractérisée par une circulation modérée du virus.
- Lorsque les voyageurs non vaccinés viennent d'un pays de la liste « orange », ils devront continuer de présenter un motif impérieux justifiant la nécessité de leur venue en France métropolitaine et pourront toujours être soumis à un test aléatoire à leur arrivée. Les voyageurs qui seraient testés positifs devront s'isoler, conformément aux recommandations de l'Assurance maladie.

----

**Centre de vaccination à la Salle polyvalente Gaston Laverrière située au 178 impasse Laverrière.**

**Ouvert uniquement les samedis à compter du 19 février** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Pour réserver votre rendez-vous cliquez [ici](#)

----

N'oubliez pas ! Vous pouvez également vous faire vacciner dans les pharmacies Gessiennes qui le proposent. Retrouvez la liste [ici](#)



## LA MAIRIE RECRUTE

La ville de Prévessin-Moëns recherche de nouvelles perles rares et les agents de nouveaux collègues !

Vous avez le sens du service public et de la bonne humeur à revendre ?

Consultez nos offres d'emploi dès maintenant : <http://www.prevessin-moens.fr/offres-d-emploi>

## HORAIRES MAIRIE

Lundi : 08h30-12h00 et 14h00-19h00

Mardi - Jeudi : 08h30-12h00 et 14h00-18h00

Vendredi : 08h30-12h00 et 14h00-17h00

Mairie de Prévessin-Moëns  
27 chemin de l'église  
01280 Prévessin-Moëns



<http://www.prevessin-moens.fr/>

[communic@prevessin-moens.fr](mailto:communic@prevessin-moens.fr)

04 50 40 51 09

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Mairie de Prévessin-Moëns.

[Se désinscrire](#)



© 2021 Mairie de Prévessin-Moëns